Résumé des données probantes

Cinq facteurs qui façonnent les expériences vécues par les jeunes Noirs et les voies menant à la criminalité

Comment avons-nous compilé ces preuves?

Nous avons effectué des recherches sur le Centre des connaissances en ligne de YouthREX, Google Scholar et Google à l'aide des termes clés suivants : « Noir », « Afro-américain », « jeunesse », « en conflit avec la justice », « en conflit avec la loi », « identité », « Culture Noire », « représentation Noire », « voies vers la criminalité », « production identitaire Noire », « représentation médiatique » et « stéréotypes Noirs ».

Résumé des données probantes : cinq facteurs

1. Racisme anti-Noir répandu.

Le racisme se manifeste par des pratiques discriminatoires, des stéréotypes, le profilage racial et des représentations systématiquement négatives dans les médias (James et Turner, 2015). Cela peut aller de « « micro-agressions » (comme des troubles de la vie quotidienne qui sont attribués à la discrimination raciale) à des rencontres poignantes telles que le profilage par la police » (Unnever et coll., 2017, p. 351). Ces interactions affectent négativement l'estime de soi des jeunes et les font se sentir mal accueillis au sein de la communauté (James et Turner, 2015). Le stress d'être soumis au racisme sous toutes ses formes au quotidien est traumatisant (James et Turner, 2015). Les jeunes Noirs peuvent souffrir de **dépression, d'une faible estime de soi et d'un manque de motivation** parce qu'ils sont traités comme des indésirables et une nuisance dans leur propre communauté. Cela peut également conduire à l'utilisation de mécanismes d'adaptation pour protéger un sentiment d'identité et d'estime de soi, des comportements qui peuvent être mal interprétés par les autres.

La recherche montre que la **discrimination perçue est associée à la délinquance** (Martin et coll., 2011). Certaines études suggèrent que la discrimination produit un éventail d'émotions négatives telles que la colère, la frustration et le ressentiment qui peuvent contribuer au crime (Martin et coll., 2011). Par exemple, les jeunes peuvent se livrer au vol à l'étalage, au vandalisme, à la violence et à d'autres crimes pour soulager ces sentiments en répondant à un besoin de vengeance. La discrimination fonctionne comme une privation en ternissant l'image de soi d'un jeune. La délinquance peut encourager les jeunes à développer un code qui justifie leurs actions antérieures, ce qui peut alors augmenter la probabilité de subir de la discrimination (Martin et coll., 2011).

2. Désavantage économique.
Les jeunes Noirs vivant dans des quartiers défavorisés sont confrontés à la ségrégation raciale, à la pauvreté, à l'instabilité résidentielle et à de faibles niveaux de contrôle social; des conditions qui contribuent aux taux élevés de délinquance dans ces communautés (Martin et coll., 2011). Ces facteurs contribuent à **l'isolement social** des jeunes Noirs, ce qui peut favoriser le développement d'une **culture qui accepte la délinquance** comme un moyen viable de lutter contre les inégalités ou d'exprimer sa frustration (Martin et coll., 2011). Les quartiers à faible revenu avec des niveaux élevés de victimisation criminelle sont également moins susceptibles d'avoir une protection significative de la part des autorités. Par conséquent, de nombreux jeunes, en particulier les garçons Noirs, peuvent exagérer l'importance d'être respecté (c'est-à-dire d'exprimer une masculinité accrue) en tant que source de statut (Martin et coll., 2011).

Les jeunes racisés des communautés urbaines marginalisées connaissent à la fois **des taux plus élevés de participation au système de justice et un traitement différent dans le système de justice** par rapport aux autres jeunes (Sharlein et Engstrom, 2018). En fait, les preuves suggèrent que les quartiers pourraient être le « conduit clé » par lequel les jeunes Noirs sont sélectionnés de manière disproportionnée dans le système de justice pour les crimes non violents (Sharlein et Engstrom, 2018, p. 30). L'implication du système judiciaire peut, à son tour, avoir un impact négatif sur les jeunes en matière d'éducation, d'emploi, de développement psychologique et de futures infractions (Sharlein et Engstrom, 2018).

3. Criminalisation des écoles.
La recherche montre que les jeunes Noirs sont trop surveillés, fortement disciplinés et se sentent « poussés à l'extérieur » de l'école (Glogowski et Rakoff, 2019). La **criminalisation des écoles** fait référence à une combinaison de politiques disciplinaires réactives, de surveillance, de détecteurs de métaux, de fouilles injustifiées et de fermetures qui reflètent le système de justice pénale contemporain au sein de l'environnement scolaire (Farmer, 2010). Avec une idéologie, un langage et des pratiques qui promeuvent la criminalité chez les jeunes Noirs, les écoles criminalisées deviennent un espace moral racisé, classé et genré qui alimente **la voie de l'école à la prison**, qui pousse les enfants hors de l'école et accélère leur entrée dans le système de justice pour mineurs (et éventuellement pénale). Les preuves suggèrent que les élèves qui se sentent discriminés par le personnel scolaire obtiennent des notes inférieures, ce qui contribue à leur désengagement (Glogowski et Rakoff, 2019).

En Ontario, la mise en œuvre de politiques de tolérance zéro dans les écoles a contribué **aux disparités dans la suspension et l'expulsion des jeunes Noirs.** Entre 2006 et 2011, au sein du Conseil scolaire du district de Toronto, une analyse des suspensions dans les écoles secondaires a révélé que 42 % des élèves Noirs ont été suspendus au moins une fois (Glogowski et Rakoff, 2019). Les conséquences des suspensions et des expulsions vont au-delà de l'absence en classe. Les

absences non surveillées de l'école peuvent amener les jeunes à adopter des comportements qui les mettent en danger. Des taux élevés de suspensions et d'expulsions peuvent entraîner un désengagement des élèves en créant un **environnement de méfiance et de suspicion** qui peut conduire à un décrochage scolaire permanent (James et Turner, 2015). Les preuves suggèrent que les taux de décrochage au secondaire chez les jeunes hommes Noirs sont sous-estimés jusqu'à 40 % (Ewert et coll., 2014).

4. Présentations biaisées dans les médias.
Les images négatives persistantes dans les médias, des divertissements aux reportages locaux qui mettent trop l'accent sur la criminalité des membres de la communauté Noire, produisent des **stéréotypes des hommes Noirs en tant que criminels** (James et Turner, 2015). Le cadrage médiatique des crimes commis par des Noirs et d'autres personnes de couleur a tendance à perpétuer les stéréotypes sur les communautés qu'ils représentent (Baker-Bell et coll., 2017). Les enfants et les jeunes Noirs sont rarement présentés comme des victimes ou étiquetés comme des « enfants » dans les médias. Au lieu de cela, les jeunes victimes Noires, en particulier les garçons Noirs, ont tendance à être présentées comme des adultes coupables. Les images qui présentent les garçons Noirs comme immoraux, déviants et violents entraînent des conséquences néfastes sur la vie des jeunes (Farmer, 2010).

La recherche suggère que les représentations négatives des personnes Noires dans les médias peuvent **promouvoir l'antagonisme envers la communauté Noire** et **détourner l'attention des inégalités structurelles et raciales**. Ces stéréotypes affectent non seulement la compréhension et les attitudes du public envers les jeunes Noirs, mais aussi la façon dont les jeunes se perçoivent et perçoivent leur communauté (Baker-Bell et coll., 2017). Dans une étude, les jeunes ont exprimé leur frustration que tous les jeunes Noirs soient « peints avec le même pinceau » et maltraités sur la base de ces stéréotypes (James et Turner, 2015, p. 21). Les jeunes sont préoccupés par la représentation médiatique des personnes Noires, car cela les marginalise et limite leur accès aux opportunités d'éducation et d'emploi. Certains jeunes reconnaissent qu'être marginalisés peut les pousser à adopter des comportements ou des activités « antisociaux » qui sont considérés comme criminels (James et Turner, 2015).

5. La « violence des faibles attentes ».
La recherche montre que les jeunes perçoivent la discrimination raciale et le manque d'opportunités, y compris les obstacles à l'éducation postsecondaire, comme deux formes majeures de violence dans leur vie (Dlamini et coll., 2015). Les pratiques discriminatoires qui se traduisent par un manque d'opportunités pour une scolarisation réussie peuvent être comprises comme la *violence des faibles attentes* (Dlamini et coll., 2015). Les preuves suggèrent que les jeunes des quartiers défavorisés considèrent les éducateurs comme éloignés et indifférents aux défis socio-

économiques auxquels les jeunes sont confrontés, ce qui peut conduire à des sentiments d'auto-paralysie ou à l'incapacité de défier et de changer de position dans la vie (Dlamini et coll., 2015).

Les jeunes peuvent répondre à de faibles attentes de plusieurs manières (Ryan, 2012) :

- **Adhésion/renforcement** (c'est-à-dire, intériorisation consciente et inconsciente du message, adhésion à la stigmatisation et performance pour répondre aux faibles attentes).
- **Rejeter la stigmatisation en embrassant le cadre** (c'est-à-dire en adoptant l'hyper-masculinité).
- **Surcompensation** (c'est-à-dire, reconnaître l'image négative et essayer de contrecarrer agressivement cette image en surperformant).
- **Transcender** (c'est-à-dire ne pas avoir l'air d'être touché par la stigmatisation).
- **Résister** (c'est-à-dire raconter une autre histoire à travers l'activisme, l'art et sa propre voix).
- **Se retirer** (c'est-à-dire ne pas s'identifier et se retirer de la communauté, ou ne pas fréquenter d'autres écoles).

De faibles attentes **façonnent ce que les jeunes imaginent comme possible ou à portée de main**. Selon les mots d'un résident de la communauté stigmatisée de Jane-Finch à Toronto, « c'est un potentiel gaspillé lorsque les jeunes ne se considèrent pas comme plus » (Ramsaroop, 2015). Les mauvais résultats sont souvent imputés à l'individu, plutôt que perçus comme les conséquences d'un système éducatif qui échoue les jeunes Noirs.

Les écoles des quartiers à faible revenu orientent de manière disproportionnée les étudiants Noirs dans des cours moins exigeants sur le plan scolaire (par exemple, des cours d'éducation spéciale, appliqués et développés localement). Au Conseil scolaire du district de Toronto, entre 2006 et 2011, seulement 53 % des élèves Noirs étaient inscrits dans des cours universitaires, comparativement à 81 % des élèves blancs et 80 % des autres élèves racisés (Glogowski et Rakoff, 2019, p. 10). La participation à moins de cours exigeants sur le plan scolaire peut augmenter les chances d'un élève de quitter l'école secondaire avant d'obtenir son diplôme et diminuer les chances de poursuivre des études postsecondaires. Entre 2006 et 2011, 69 % des élèves Noirs de Toronto ont obtenu leur diplôme d'études secondaires, comparativement à 84 % des élèves blancs (Glogowski et Rakoff, 2019, p. 4).

Les faibles attentes des enseignants et des administrateurs scolaires se traduisent également par une **faible estime de soi et confiance en soi** chez les élèves Noirs. Les jeunes Noirs sont souvent stéréotypés comme des athlètes et des personnes qui sous-performent, attirés par le sport et éloignés des cours universitaires et des programmes de STIM. Ces pratiques discriminatoires contribuent **à perpétuer les stéréotypes, à renforcer l'écart de réussite et à exacerber les défis** auxquels sont confrontés les étudiants Noirs dans un système éducatif en proie à la méfiance. La discrimination dans le système éducatif perpétue les inégalités systémiques, entraînant de faibles

résultats scolaires, un accès limité à l'éducation postsecondaire et des options limitées pour un emploi valorisant (Glogowski et Rakoff, 2019).

Références

Baker-Bell, A., Stanbrough, R. J., & Everett, S. (2017). The stories they tell: Mainstream media, pedagogies of healing, and critical media literacy. ***English Education, 49***(2), 130-152. https://youthrex.com/academic-literature/the-stories-they-tell-mainstream-media-pedagogies-of-healing-and-critical-media-literacy/

Dlamini, S. N., Anucha, U., & Lovell, A. (2015). Defining and analyzing community violence in their community: Jane-Finch youth perception of violence in their Toronto community. ***Youth Voice Journal.***

Ewert, S., Sykes, B. L., & Pettit, B. (2014). The degree of disadvantage: Incarceration and inequality in education. ***The ANNALS of the American Academy of Political and Social Science, 651***(1), 24-43.

Farmer, S. (2010). Criminality of Black youth in inner-city schools: 'Moral panic', moral imagination, and moral formation. ***Race Ethnicity and Education, 13***(3), 367-381.

Glogowski, K., & Rakoff, A. (2019). ***Mistrust and low expectations: Educational disadvantage and Black youth in Ontario.*** Pathways to Education Canada. https://youthrex.com/report/research-spotlight-mistrust-and-low-expectations-educational-disadvantage-and-black-youth-in-ontario/

James, C., & Turner, T. (2015). ***Fighting an uphill battle: Report on the consultations into the well-being of Black youth in Peel Region***. F.A.C.E.S. of Peel Collaborative. http://www.bcanpeel.com/wp-content/uploads/2016/11/fighting-an-uphill-battle-sm.pdf

Martin, M. J., McCarthy, B., Conger, R. D., Gibbons, F. X., Simons, R. L., Cutrona, C. E., & Brody, G. H. (2011). The enduring significance of racism: Discrimination and delinquency among Black American youth. ***Journal of Research on Adolescence, 21***(3), 662-676.

Ramsaroop, T. (2015, April 23). ***The violence of low expectations | Talisha Ramsaroop | TEDx YorkU*** | [Video file]. TEDx. https://youthrex.com/video/the-violence-of-low-expectations/

Ryan, J. (2012). ***The violence of low expectations & poor educational outcomes*** [PowerPoint presentation]. ACT for Youth. https://issuu.com/actyouth/docs/act_violenceoflowexpectations

Sharlein, J., & Engstrom, M. (2018). Neighborhood disproportion in juvenile justice contact. ***Juvenile and Family Court Journal, 69***(4), 25-41.

Unnever, J. D., Cullen, F. T., & Barnes, J. C. (2017). Racial discrimination and pathways to delinquency: Testing a theory of African American offending. ***Race and Justice, 7***(4), 350-373.